

Les négociations sur la réforme de l'assurance chômage ont débuté

Les négociations sur la réforme de l'assurance chômage ont débuté hier, le 11 janvier. Pour l'instant, syndicats, patronat et représentants du gouvernement ne sont pas au diapason, loin s'en faut. Il y a pourtant urgence à trouver un compromis !

Une allocation plafonnée pour les démissionnaires ?

Le gouvernement leur a demandé de rendre leur copie pour le 15 février, et ils ne disposent plus que de cinq rendez-vous pour jouer la même mélodie. Ils vont pourtant devoir accorder rapidement leurs violons !

Qui y a t'il sur leur partition ? D'abord, l'ouverture de l'assurance chômage aux démissionnaires. Sur ce point, il y a consensus : c'est une bonne idée, déclarent en chœur les participants. En revanche, le projet du gouvernement qui consisterait à leur accorder une allocation chômage plafonnée à 800 ou 1 000 euros, pendant seulement 6 mois ou 1 an, n'enthousiasme pas les syndicats. Du côté du patronat, évidemment, la principale préoccupation c'est que les cotisations patronales n'augmentent pas.

Les indépendants bientôt indemnisés ?

Autre sujet sur lequel on entend aussi des couacs, l'ouverture de l'assurance chômage aux indépendants, une promesse tenue à maintes reprises par Emmanuel Macron pendant sa campagne électorale. Mais le financement de cette prise en charge élargie pose problème. Des études parlaient d'un coût pouvant atteindre 5, voire 10 milliards d'euros par an. Impossible, alors que la dette de l'assurance chômage dépasse déjà les 30 milliards d'euros.

Or les représentants des indépendants refusent, évidemment, qu'on les force à cotiser pour participer au financement de l'assurance chômage. Ils estiment que la plupart des indépendants n'en auront jamais besoin ou ne seront jamais pris en charge pour une raison toute simple : un indépendant n'est jamais vraiment au chômage, il perd seulement des clients. Difficile à indemniser.

Une idée consisterait à faire payer les plateformes numériques, du type Uber, qui recourent très largement aux indépendants, notamment aux auto-entrepreneurs. Evidemment, au bout de la chaîne, ce sont en réalité les clients qui payeront, d'où une hausse inévitable du coût de ces services.

D'autres sujets sont sur la table, comme la limitation du recours aux contrats courts, ou encore le

contrôle renforcé des chômeurs. Là aussi, la mélodie n'a rien d'harmonieuse : personne n'est d'accord avec les solutions proposées par le gouvernement !